

Pair-aidance : entre engagement et professionnalisation

Colloque du 16 mai 2024 – auditorium de la MSH Paris Nord
Université Sorbonne Paris Nord – Université de Strasbourg

Organisation et coordination

Olivia Gross – LEPS – olivia.gross@univ-paris13.fr

Fabien Hildwein – BETA – fhildwein@unistra.fr

Pascale Molinier – UTRPP – pascale.molinier@univ-paris13.fr

Présentation

Alors que le concept de pair-aidance émerge graduellement dans le discours des politiques publiques de santé, il importe que des chercheurs et des acteurs de terrain s'en saisissent. Si l'on peut définir rapidement la « pair-aidance » par l'aide et l'accompagnement entre personnes connaissant ou ayant connu les mêmes problèmes, le concept conserve néanmoins de nombreuses ambiguïtés que ce colloque se propose d'aborder, dans une démarche exploratoire.

Dans un effort de clarification, il importe d'abord de distinguer la pair-aidance de différentes postures et activités similaires, comme celles du patient-expert ou du patient-partenaire, celle de la proche-aidance (aider quelqu'un de son entourage) ou encore des mouvements d'usagers. De même, il faut comprendre ce qui fonde sa légitimité : quelles formes prend-t-elle ? comment se construisent les savoirs issus de cette expérience ? comment sont-ils ensuite mobilisés pour aider une autre personne ? Enfin, comment intégrer la pair-aidance au sein de pratiques professionnelles dans les institutions en santé ? Ces réflexions permettent notamment de différencier la pair-aidance du travail social des non-pair-aidants.

De plus, la pair-aidance ne peut être abordée comme un phénomène homogène, et différentes formes se distinguent selon

- le degré de rémunération et d'institutionnalisation (allant de l'entraide informelle, au bénévole associatif, jusqu'au statut de Médiateur de Santé Pair),
- l'expérience placée au centre (santé mentale, handicaps, maladie chronique, toxicomanie, incarcération, identités LGBT, travail du sexe, etc.),
- le territoire et la géographie où elles se déploient, et
- les activités qu'elle recouvre : aide-t-on exclusivement quand l'expérience est placée au centre (par exemple s'entraider à surmonter des difficultés liées à la santé mentale) ou bien aussi sur des enjeux annexes mais néanmoins influencés par elle (par exemple s'entraider à trouver un logement, tout en étant en souffrance psychique).

La question de la rémunération, déjà évoquée, nécessite d'être travaillée en profondeur. En effet, il serait tentant de réduire la pair-aidance à un travail bénévole et solidaire entre personnes concernées par les mêmes difficultés et expériences. Ceci contribuerait à invisibiliser les efforts qu'elle requiert et dénier sa nature de travail, pour en faire du travail gratuit, dont les analyses contemporaines (Maud Simonet en particulier) ont montré les liens avec les politiques d'austérité. Pour que la pair-aidance ne devienne pas une nouvelle figure de justification du néolibéralisme, il

faut en faire émerger des conceptions qui rendent compte de la richesse de ses pratiques et de son potentiel politique.

Ce colloque a été préparé par un séminaire. La première année de ce séminaire a permis de faire émerger certaines questions fortes autour de la pair-aidance : sa place centrale ou au contraire périphérique dans l'identité professionnelle des pairs-aidants, les enjeux d'institutionnalisation de la formation, les enjeux de pouvoir entre pairs-aidants et professionnels du secteur, ou encore les croisements avec les questions de genre, classe et race. Si l'ancrage principale du séminaire est dans les questions de santé mentale (en intégrant néanmoins l'abstinence et la séropositivité), cette deuxième année cherche à intégrer différentes formes d'expériences communes (réduction des risques, grande précarité, mal-logement), dont on sait par ailleurs qu'elles partagent de nombreux croisements avec la santé mentale. Le programme de cette année cherche aussi à donner plus de place aux acteurs associatifs ou institutionnels ayant recours à la pair-aidance.

Ce colloque inter-laboratoires est animé par Fabien Hildwein (sciences de gestion – CEPN), Olivia Gross (sciences de l'éducation – LEPS) et Pascale Molinier (psychologie sociale – UTRPP). Dans une perspective de science communautaire, les invités sont aussi bien des universitaires que des acteurs de terrain (associatifs ou individuels) ; il est ouvert à ces deux populations conjointement. Pour prendre en compte la nature complexe de la pair-aidance, les intervenants universitaires proviennent de disciplines variées : anthropologie sociale, sciences de l'éducation, psychologie, philosophie, sociologie.

Tables-rondes

Le colloque se compose de quatre tables-rondes réunissant des intervenants universitaires, des professionnels et des acteurs de terrain.

Table-ronde 1 : Le travail des pair-aidants, en tant qu'expérience subjective, porte des spécificités uniques. Celles-ci sont rarement explorées et mises en débat. De même, s'il s'agit de travail, celui-ci fait appel à des compétences ou savoir-y-faire qu'il s'agira de caractériser. Animation : Pascale Molinier

Table-ronde 2 : La place du pair-aidant dans le collectif de travail, c'est-à-dire le point de vue qu'il ou elle peut apporter sur sa pratique professionnelle et qui peut entrer en conflit avec le point de vue de ses collègues n'étant pas concernés par ce problème. De plus, cette place varie certainement selon le statut du pair-aidant (bénévole, rémunéré ou salarié). Animation : Olivia Gross

Table-ronde 3 : Le dilemme entre empuancement et exploitation, en particulier dans des situations de bénévolat. En effet, si la pair-aidance peut permettre à celles et ceux concerné-es de prendre en main leurs problèmes, elle peut aussi se faire en remplacement des services publics, dans un climat de violente austérité. Le travail bénévole alors accompli devient malgré lui complice de politiques néo-libérales. Animation : Fabien Hildwein

Table-ronde 4 : La formation des pairs-aidants Que peut apporter l'Université à la formation des pair-aidants par rapport à d'autres types de formations ? Comment accompagner dans les formations un phénomène en cours de construction ? Comment prendre en charge les spécificités du savoir des pair-aidants ?

Déroulé

Le colloque aura lieu le **16 mai 2024** à l'auditorium de [la MSH Paris Nord](#) (au 20, avenue George Sand, 93210 La Plaine St-Denis).

9h Accueil et café

9h30 Introduction : Olivia Gross, Pascale Molinier et Fabien Hildwein

9h45 Table-ronde 1 : Le travail des pair-aidants ; animation : Pascale Molinier

11h15 Pause

11h30 Table-ronde 2 : La place du pair-aidant dans le collectif de travail ; animation : Olivia Gross

13h Pause de midi

14h Table-ronde 3 : Le dilemme entre empoussancement et exploitation

15h30 Pause

16h15 Table-ronde 4 : La formation des pairs-aidants ; animation : Fabien Hildwein

17h45 Conclusion du colloque

Financement et institutions associées

Le colloque est financé par la Maison des Sciences de l'Homme de Paris Nord.



Le séminaire de préparation (2021-2023) a été financé par la Maison des Sciences de l'Homme de Paris Nord et par la Plateforme Santé SHS-CNRS.



UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :



Institutions et laboratoires associés

